

Maquette de formation

|                                     |                                                 |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>Composante :</b>                 | IAE Nantes                                      |
| <b>Responsables de la mention :</b> | Hélène JOURNÉ<br>Management et                  |
| <b>Mention :</b>                    | Administration des<br>Entreprises<br>Management |
| <b>Parcours :</b>                   | International Franco-<br>asiatique (MIFA)       |
| <b>Niveau :</b>                     | M2                                              |
| <b>Année :</b>                      | 2025-2026                                       |
| <b>Année univer.</b>                | 2023-2027                                       |

[illegible]

60

**Présence :** La présence en cours est obligatoire. L'équipe pédagogique procède à un relevé systématique des étudiants présents en cours. Les absences doivent être rapidement justifiées (certificat médical, justificatif...) auprès de l'assistante de formation et des enseignants concernés.

**Rattrapage et seconde chance :** En cas d'absence justifiée à un contrôle continu ou en cas de échec en jury de première session, l'étudiant est autorisé à passer les épreuves de seconde chance de façon autonome. En seconde chance, seules les UE pour lesquelles la note est inférieure à 10/20 peuvent être rattrapés. Le résultat obtenu à l'épreuve de seconde chance se substitue à la note de première session de l'ECC concerné.

**Redoublement :** Le jury se prononce ouvertement sur la possibilité ou non de redoubler. Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises en cas de redoublement et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne théorique 10/20. Une UE acquise ne peut être redoublée.